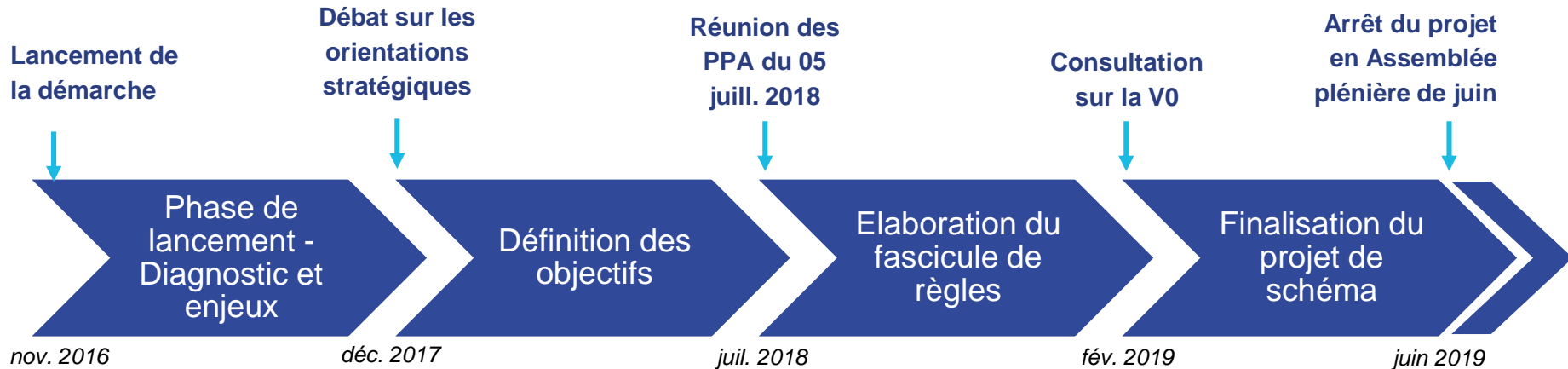


SRADDET - ICI 2050

CoTech ROCER

28 mars 2019

LA CONCERTATION AU CŒUR DE LA CONSTRUCTION DU SRADDET



Concertations thématiques

CTAP	Rencontres bilatérales avec les territoires infra-régionaux, les Régions voisines, la Suisse et les 3 Massifs	Poursuite des bilatérales avec les territoires	Réunions du groupe restreint SCoT/PLUi/PNR
Lancement du groupe restreint SCoT/PLUi/PNR	Conférence des présidents de SCoT	Rencontres avec les Départements	Réunion des PPA
Assises de lancement	Réunions du groupe restreint SCoT/PLUi/PNR	2ème série d'ateliers	CRB
Enquêtes grand public via la plateforme participative		Consultation publique sur le pré-projet de rapport	CTAP
1 ^{ère} série d'ateliers transversaux		Présentation au CESER	
		Réunions du groupe restreint SCoT/PLUi/PNR	

LE CONTENU DE LA V0

Dans la V0 proposée à la consultation des partenaires :

1. Le rapport :

- Etat des lieux synthétique
- Stratégie régionale
- Fiches-objectifs

2. Le fascicule des règles

3. Les annexes

- Diagnostic
- Etat initial de l'environnement issu de l'évaluation environnementale

ACCOMPAGNER les transitions

1 Inscrire la stratégie régionale dans une dimension globale et transversale

- 1 Anticiper et accompagner les mutations nécessaires à l'adaptation au changement climatique.
- 2 Développer une stratégie économe des ressources.

- 3 Préserver la qualité de l'eau et la gérer de manière économe.
- 4 Mobiliser les citoyens autour des transitions.

2 Réussir la transition écologique et énergétique pour tendre vers une région à énergie positive et zéro déchet

- 5 Généraliser les démarches territoriales stratégiques d'habitat et de gestion économe de l'espace.
- 6 Généraliser les approches territoriales de la transition énergétique.
- 7 Concilier biodiversité et aménagement dans les documents d'urbanisme infrarégionaux.
- 8 Prendre en compte l'enjeu sanitaire lié à la qualité de l'air à tous les niveaux de décision.

- 9 Atteindre un parc de bâtiments performants énergétiquement et responsables en matière environnementale.
- 10 Aller vers une optimisation de l'empreinte énergétique dans les mobilités.
- 11 Accélérer le déploiement des énergies renouvelables en valorisant les ressources locales.
- 12 Déployer la filière hydrogène comme solution de mise en œuvre de la transition énergétique.

- 13 Préserver et restaurer les continuités écologiques (réservoirs et corridors).
- 14 Mobiliser l'ensemble des acteurs pour tendre vers une région zéro déchet.
- 15 Réduire, recycler, valoriser au mieux les déchets
- 16 Organiser le traitement des déchets à l'échelle régionale, en intégrant les objectifs de réduction et de valorisation, et le stockage.

3 Investir les nouvelles transitions avec l'ensemble des territoires

- 17 Accompagner les citoyens et les acteurs régionaux dans leur transformation numérique en les plaçant au cœur de la démarche.
- 18 Renouveler le modèle d'urbanisme pour une qualité urbaine durable.

ORGANISER la réciprocité pour faire de la diversité des territoires une force pour la région

4 Garantir un socle commun de services aux citoyens sur les territoires

- 19 Contribuer à un accès équitable de la population aux services et équipements de base.
- 20 Accélérer le déploiement des infrastructures numériques (très haut débit, téléphonie mobile..).

- 21 Construire un réseau d'infrastructures qui réponde aux besoins des usagers.
- 22 Garantir la mobilité durable partout et pour tous, avec le bon moyen de transport, au bon endroit, au bon moment.
- 23 Redynamiser les centres-villes et centres-bourgs par une approche globale.

5 Susciter les stratégies de développement spécifiques des territoires

- 24 Identifier des filières à potentiel et piloter leurs stratégies de développement à l'échelle régionale.
- 25 Renforcer la capacité des territoires à définir leurs stratégies de développement.

- 26 Articuler les stratégies de développement régionales et locales.

6 Accompagner les territoires de Bourgogne-Franche-Comté dans des relations de réciprocité

- 27 Faciliter les échanges d'expériences, la coopération et la mutualisation entre les territoires infrarégionaux.

- 28 Renforcer le caractère multipolaire de la région en s'appuyant notamment sur un réseau de villes petites et moyennes.

CONSTRUIRE des alliances et s'ouvrir sur l'extérieur

7 Consolider les fonctions métropolitaines de la Région

- 29 Favoriser le maintien ou le développement d'équipements d'intérêt régional.

- 30 Amplifier le rayonnement des fonctions contribuant au fait métropolitain.

8 Soutenir les échanges et les réciprocités avec les territoires voisins

- 31 Encourager les coopérations entre les territoires de frange et leurs voisins.

- 32 Initier ou soutenir des projets interrégionaux structurants.

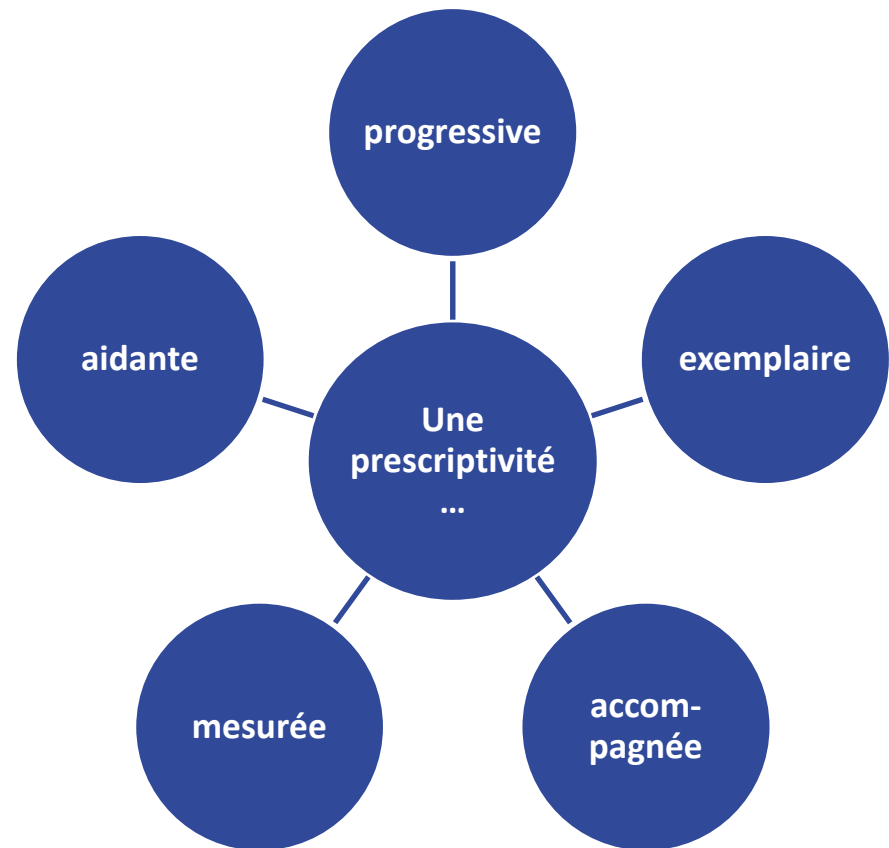
9 Renforcer les réseaux et les coopérations qui inscrivent la Bourgogne-Franche-Comté aux niveaux national et international

- 33 Consolider les connexions des réseaux de transport régionaux aux réseaux nationaux et internationaux.
- 34 Préserver et restaurer les continuités écologiques au-delà des frontières régionales.

- 35 Impulser des dynamiques de coopération et de rayonnement aux niveaux européen et plus largement international.

LA PRESCRIPTIVITÉ DU SRADDET : AMBITION DU CAP, SOUPLESSE DE MISE EN ŒUVRE

- Deux niveaux d'opposabilité, des cibles différenciées
- La progressivité comme philosophie
- Un outil de dialogue avec les territoires



LE FASCICULE : UNE TRANSVERSALITÉ

3 mesures d'accompagnement transversales :

- ✓ Construction d'un réseau d'experts au service des territoires
- ✓ Construction d'un outil prospectif et stratégique pour l'identification des potentiels des territoires
- ✓ Ingénierie régionale au service de l'ingénierie territoriale

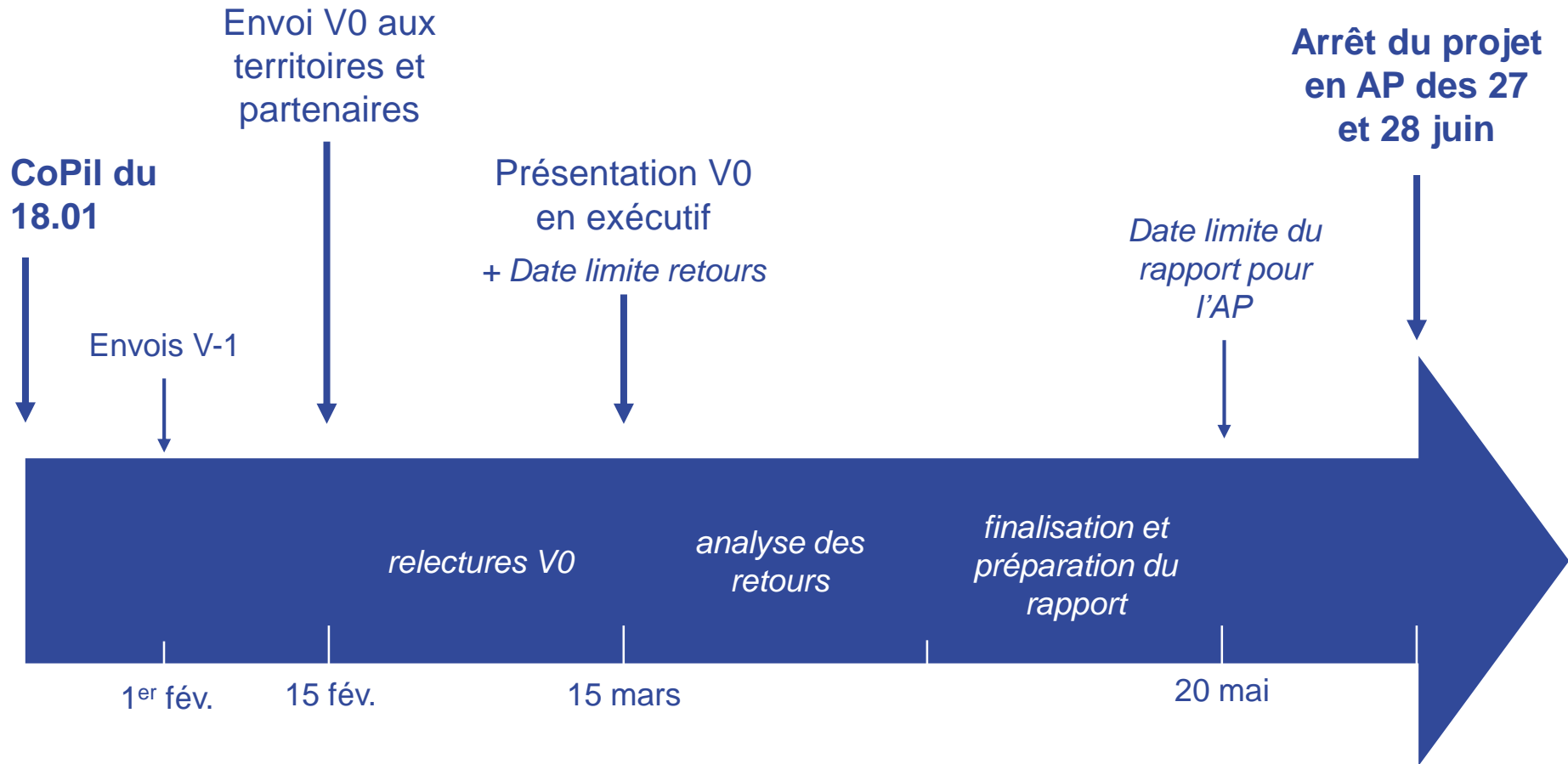
1 auto-prescription transversale :

- ✓ Mise en cohérence des politiques régionales pour atteindre les objectifs de transition énergétique et écologique

GEE ET HABITAT

Contenu de la règle	Cible	Nouveauté ou renforcement
Zones d'expansion de crues, secteurs de ruissellement et pelouses à proximité des boisements	SCoT / PLUi	Renforcement + Nouveauté (pelouses)
Encadrement des zones à urbaniser par production d'ENR et offre alternative à l'autosolisme	SCoT / PLUi	Nouveauté
Localisation des équipements et ERP structurants sous conditions de desserte	SCoT / PLUi	Renforcement
Emergence de secteurs démonstrateurs de performances énergétiques et environnementales renforcées	SCoT / PNR / PLUi	Nouveauté
Favoriser l'activité commerciale des centres surtout si vacance structurelle	SCoT / PLUi	Renforcement
Stratégies de réduction de la consommation de l'espace pour atteindre 0 artificialisation avec : ambition réaliste d'accueil de la population + potentiel foncier et priorité à la requalification + potentiel de compensation de l'imperméabilisation	SCoT / PLUi	Renforcement

CALENDRIER DU 1^{ER} SEMESTRE 2019



SUITE DES TRAVAUX

Encore de nombreux chantiers à réaliser :

- Cartographie
- Dispositif de suivi/évaluation
- Actualisation du diagnostic
- Evaluation environnementale
- Prise en compte de l'étude du CESER sur les franges
- Travail sur le document de mise en œuvre

LE CHANTIER DE LA MISE EN ŒUVRE

Un document de mise en œuvre qui doit comprendre :

- Des propositions pour l'appropriation du SRADDET par les acteurs
- Un bloc « outillage »
- Des précisions sur les mesures d'accompagnement transversales et thématiques
- Un dispositif de suivi/évaluation complémentaire de celui prévu par les textes
- Le suivi des grandes actions significatives du SRADDET
- La gouvernance globale du SRADDET